

Finance verte et agriculture durable au Maroc : opportunités et contraintes

Green finance and sustainable agriculture in Morocco: opportunities and constraints

Inssaf NEFZI, (Doctorante)

*Laboratoire de Recherche en Economie, Management et Innovation
Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Meknès
Université Moulay Ismail de Meknès, Maroc*

Sanaa BELAHSEN, (Professeure de l'enseignement supérieur)

*Laboratoire de Recherche en Economie, Management et Innovation
Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Meknès
Université Moulay Ismail de Meknès, Maroc*

Adresse de correspondance :	Faculté des sciences juridiques économiques et sociales de Meknès Université Moulay Ismail B.P 3102 Toulal Meknès, Meknès, Maroc
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude. Ils assument l'entière responsabilité de tout éventuel plagiat, de l'usage de l'intelligence artificielle dans la rédaction, ainsi que des résultats présentés dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	NEFZI, I., & BELAHSEN, S. (2026). Finance verte et agriculture durable au Maroc : opportunités et contraintes. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 7(3), 393–406. https://doi.org/10.5281/zenodo.18883579
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Finance verte et agriculture durable au Maroc : opportunités et contraintes

Résumé :

Le Maroc, confronté à des défis structurels majeurs tels que la pénurie d'eau et les effets du changement climatique, a inscrit la transition vers une agriculture durable parmi ses priorités stratégiques. Pilier fondamental de l'économie nationale, le secteur agricole se trouve aujourd'hui obligé de réduire son empreinte écologique tout en assurant la sécurité alimentaire et le développement rural.

Dans cette perspective, la finance verte s'impose comme un levier essentiel pour soutenir cette transition. Elle permet de mobiliser des ressources financières au service de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement, en favorisant l'adoption de technologies durables et l'optimisation de l'usage des ressources naturelles.

Le présent article propose une revue de littérature analytique et critique, ayant pour objectif d'analyser comment les instruments de finance verte peuvent soutenir cette transition, à la lumière des théories de l'agence, du signal et des parties prenantes. L'analyse examine les fondements théoriques de la finance verte, les opportunités offertes par les instruments financiers pour soutenir la durabilité et la compétitivité du secteur agricole marocain, ainsi que sur les contraintes et les perspectives liées à leurs utilisations.

Cette revue met également en lumière les conditions de réussite et les limites de ces instruments dans le contexte marocain, apportant un éclairage à la littérature sur la finance verte et l'agriculture durable et proposant un cadre analytique pour orienter la pratique et la recherche dans des contextes similaires.

Mots clés : finance verte, agriculture durable, mécanismes financiers, développement durable, Maroc.

JEL Classification : M14, Q14, G32, O33.

Type du papier : Recherche Théorique

Abstract:

Morocco, faced with major structural challenges such as water scarcity and the effects of climate change, has made the transition to sustainable agriculture one of its strategic priorities. As a fundamental pillar of the national economy, the agricultural sector is now obliged to reduce its ecological footprint while ensuring food security and rural development.

In this context, green finance is an essential lever for supporting this transition. It makes it possible to mobilize financial resources for more environmentally friendly agricultural practices, promoting the adoption of sustainable technologies and the optimization of natural resource use.

This article provides an analytical and critical review of the literature, with the aim of analyzing how green finance instruments can support this transition, in light of agency, signaling, and stakeholder theories. The analysis examines the theoretical foundations of green finance, the opportunities offered by financial instruments to support the sustainability and competitiveness of the Moroccan agricultural sector, as well as the constraints and prospects associated with their use.

This review also highlights the conditions for success and the limitations of these instruments in the Moroccan context, shedding light on the literature on green finance and sustainable agriculture and proposing an analytical framework to guide practice and research in similar contexts.

Keywords: green finance, sustainable agriculture, financial mechanisms, sustainable development, Morocco.

Classification JEL : M14, Q14, G32, O33.

Paper type: Theoretical Research

1.Introduction

À l'échelle internationale, la situation actuelle se trouve confrontée à des défis persistants, tels que l'exacerbation du changement climatique, la raréfaction des ressources naturelles notamment la pénurie d'eau et l'érosion accélérée de la biodiversité. Au cœur de ces défis, certains secteurs subissent de plein fouet les conséquences de ces bouleversements. Parmi-eux, le secteur agricole se trouve confronté aux défis susmentionnés et est particulièrement impacté par les défis du développement durable.

Face à ces défis, les objectifs de Développement Durable (ODD) les transforment en priorité d'action. Ils mettent en exergue l'accent sur la sécurité alimentaire (ODD2), le stress hydrique (ODD 6), l'urgence climatique (ODD13) et les modes de production et de consommation responsable (ODD12). Ces engagements se trouvent consolidés par l'Accord de Paris, qui fixe un cadre climatique mondiale. Son objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en soutenant la résilience des secteurs vulnérables, dont l'agriculture, face aux aléas climatiques.

C'est dans ce cadre, la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et la finance durable se présentent comme des leviers stratégiques pour soutenir la transition vers une agriculture plus résiliente et durable. De plus en plus, la finance responsable, telle que les green bonds et l'investissement socialement responsable, émerge comme un catalyseur clé pour promouvoir la RSE et stimuler des pratiques commerciales plus responsables et durables.

Au Maroc, ces enjeux prennent une dimension particulière dans le cadre des stratégies sectorielles nationales, notamment dans le secteur agricole, qui constitue un pilier fondamental de l'économie du pays. Elle représente 13¹% du PIB et emploie plus d'un tiers de la population active. Dans les zones rurales environs trois quarts des ménages dépendent directement des activités agricoles. Et selon les données de HCP en 2021, ce secteur constitue le premier pourvoyeur d'emplois pour les femmes marocaines, plus de 40% d'entre elles étant engagées dans des activités agricoles.

L'OCDE, a défini la finance verte² (finance durable) comme une finance qui englobe les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans les démarches décisionnelles des entreprises et des institutions financières. Elle constitue un instrument déterminant pour contrôler les risques, optimiser la performance financière à long terme et répondre aux exigences des investisseurs en faveur de la durabilité.

La finance verte à un rôle crucial dans le secteur agricole, car elle constitue un levier stratégique pour une agriculture développée et durable, via le financement des nouvelles technologies en relation avec l'environnement, de réduire les émissions agricoles et de soutenir la résilience des économies rurales.

C'est grâce aux politiques mises en œuvre par le Royaume que l'agriculture se trouve consolidée. Récemment, le plan Génération Green, qui est une continuité du plan Maroc Vert, a eu pour objectif non seulement d'améliorer la productivité du secteur, mais aussi sa capacité de résilience.

Le contexte actuel exige de repenser l'agriculture afin qu'elle devienne plus résiliente, productive et respectueuse des ressources naturelles, et les adapter aux exigences du développement durable tout en maintenant sa rentabilité économique.

Dans cette perspective, la question qui se pose est la suivante : « **Dans quelle mesure la finance verte peut-elle soutenir la transition vers une agriculture durable au Maroc, et quelles en**

¹ Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), *Tableau de bord sectoriel*, cité par : *Analyse du cadre institutionnel, stratégique et des enjeux environnementaux et de biodiversité du secteur agricole au Maroc*, mai 2024.

² OCDE, « Finance durable », Organisation de coopération et de développement économiques, consulté le 20/04/2025, <https://www.oecd.org/fr/themes/finance-durable.html>.

sont les principales opportunités et contraintes ? »

Cette recherche s'interroge sur la capacité de la finance verte à accompagner efficacement la transition vers une agriculture durable au Maroc. Elle s'articulera autour de deux axes principaux : d'une part, les fondements théoriques et les opportunités de la finance verte et d'autre part, les freins au développement et les perspectives de mise en œuvre dans le contexte marocain. L'objectif est de mieux comprendre les conditions nécessaires pour renforcer l'intégration de la durabilité dans les stratégies de financement agricole.

Afin d'éclairer les opportunités et les contraintes en liaison avec la finance verte et l'agriculture durable au Maroc, cette recherche s'appuie sur plusieurs cadres théoriques, notamment le développement durable, les parties prenantes, le signal et l'agence. Ces approches contribuent respectivement d'analyser les principes systémiques de la durabilité, les modalités appliquées des parties prenantes intervenant dans les mécanismes de financement durable, les mécanismes de régulation de l'information et les enjeux contractuels inhérents aux dispositifs de financement durable. L'intégration de ces approches permet de proposer un cadre conceptuel adapté au contexte agricole marocain.

Bien que la littérature sur la finance verte se soit considérablement développée, rares sont les analyses qui combinent ces approches théoriques pour en examiner l'application au contexte agricole marocain. Cette recherche vise ainsi à combler ce vide en élaborant une lecture transversale (analytique et critique) de la finance verte appliquée au secteur agricole marocain. D'un point de vue méthodologique, cette recherche s'appuie sur une revue de littérature analytique et critique, permettant d'articuler et de synthétiser les recherches antérieures sur la finance verte et l'agriculture durable, mais également d'identifier les limites et les lacunes dans le contexte marocain, en vue de développer un cadre d'analyse intégrée et pertinente.

2. Finance verte et agriculture durable au Maroc : fondements théoriques et opportunités.

Le lien entre agriculture durable et finance verte s'inscrit dans une dynamique de transition vers un modèle économique résilient et durable. Cette évolution s'appuie sur des théories fondamentales issues du développement durable, de la finance et des sciences de gestion.

L'objectif de cette revue de littérature est d'examiner les fondements théoriques de la finance verte et d'évaluer les opportunités qu'elle offre pour promouvoir une agriculture durable au Maroc.

2.1. Fondements Théoriques de la Finance Verte

Émergé dans les sciences sociales au cours des années 1970, à la suite des critiques révélées par les Trente Glorieuses, la notion de développement durable s'appuie sur trois piliers fondamentaux : l'environnement, le social et l'économie. La définition la plus largement reconnue est celle énoncée dans le Rapport Brundtland en 1987.

Le développement durable est présenté comme « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». (Rapport « Notre avenir à tous » Mrs Gro Harlem Brundtland – 1987). Cette définition met l'accent sur la recherche d'un équilibre entre trois dimensions clés : la performance économique, l'équité sociale et la préservation de l'environnement.

Plusieurs travaux emblématiques (Barbier, 1987 ; Elkington, 1997) ont contribué à combiner entre performance économique, équité sociale et préservation environnementale dans le cadre du « triple bottom line ». Cependant, certains auteurs (Redclift, 2005) soulignent l'ambiguïté du concept, qui reste polysémique et parfois instrumentalisé par les entreprises.

Dans ce cadre, la finance verte s'est développée comme un instrument destiné à réaliser les principes du développement durable en pratiques financières concrètes. D'après l'OCDE, la finance verte se définit comme un mode de financement visant à soutenir la croissance

économique tout en réduisant la pollution et les émissions de gaz à effet de serre, en minimisant les déchets et en améliorant l'efficacité dans l'utilisation des ressources naturelles. Plusieurs études (Weber, 2014 ; Zhang et al., 2019) démontrent que la finance verte constitue un levier majeur pour accompagner les secteurs sensibles, telles que l'agriculture, vers des modèles plus durables. Néanmoins, la littérature souligne également certaines limites, notamment le risque de « greenwashing » et la difficulté de mesurer l'impact réel des investissements (Arjaliès & Mundy, 2013).

Afin de surmonter ces limites et de garantir la réussite de l'agriculture durable, il est indispensable d'intégrer les différents acteurs concernés. La théorie des parties prenantes permet d'identifier ces acteurs et de définir leurs rôles et responsabilités.

Le stakeholder (ou partie prenante) se définit comme tout individu ou groupe d'acteurs en mesure d'influencer ou d'être influencés par l'atteinte des objectifs et des finalités de l'organisation. Apparue dans les années 1963 par le Stanford Research Institute, cette notion avait pour objectif initial d'identifier les groupes clés assurant la pérennité de l'entreprise.

Elle a ensuite été développée et structurée par Freeman (1984), qui a contribué à son intégration dans les travaux en management.

L'agriculture durable implique de multiples acteurs dont les objectifs et intérêts sont étroitement liés. Les agriculteurs et coopératives exercent des pratiques durables tandis que les institutions financières orientent les investissements financiers vers des initiatives conformes aux principes ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance). Les pouvoirs publics établissent les mécanismes d'encouragement. L'ensemble de ces acteurs montre l'application de la théorie des parties prenantes, ou chaque acteur contribue à structurer les décisions financières vers des pratiques plus durables.

La théorie des parties prenantes révèle que les organisations doivent intégrer les attentes des parties prenantes. Concernant la finance verte agricole, cela implique l'intégration des critères ESG dans les décisions financières.

Les institutions financières modifient leurs choix financiers et de financement afin de satisfaire les exigences des parties prenantes, garantir la validité de leurs actions et promouvoir des pratiques agricoles pérennes et durables. Ainsi, les critères ESG constituent un instrument de gouvernance qui intègre les exigences des parties prenantes externes en choix décisionnels.

La théorie du signal (Spence, 1973) est largement utilisée pour démontrer les comportements des acteurs sur le marché du travail. Elle met en exergue la manière dont les individus utilisent certaines données ou informations comme signaux afin d'orienter les perceptions et les décisions des autres acteurs (voir aussi Watts et Zimmerman, 1986, pg165).

Elle repose sur deux idées principales :

- « Tous les acteurs ne disposent pas du même niveau d'information »
- « Même si elle était partagée, tous les acteurs n'ont pas accès au même volume ou qualité d'information ».

Spence (1973) a démontré que, dans un contexte d'information imparfaite, les acteurs cherchent à transmettre des signaux crédibles afin de diminuer l'incertitude. Dans le champ de la finance durable, plusieurs travaux (Connelly et al., 2011 ; Flammer, 2021) soulignent que les labels verts, les rapports ESG ou l'émission d'obligations vertes constituent des signaux permettant aux entreprises de démontrer leur engagement réel envers la durabilité.

Appliquée au secteur agricole marocain, la théorie du signal permet de comprendre la manière dont les institutions financières et les agriculteurs mobilisent la certification écologique ou les projets financés par des crédits verts comme indicateurs crédibles de durabilité. Cependant, la littérature relève que la validité de ces signaux, souvent affectée par des pratiques de communication opportuniste (greenwashing).

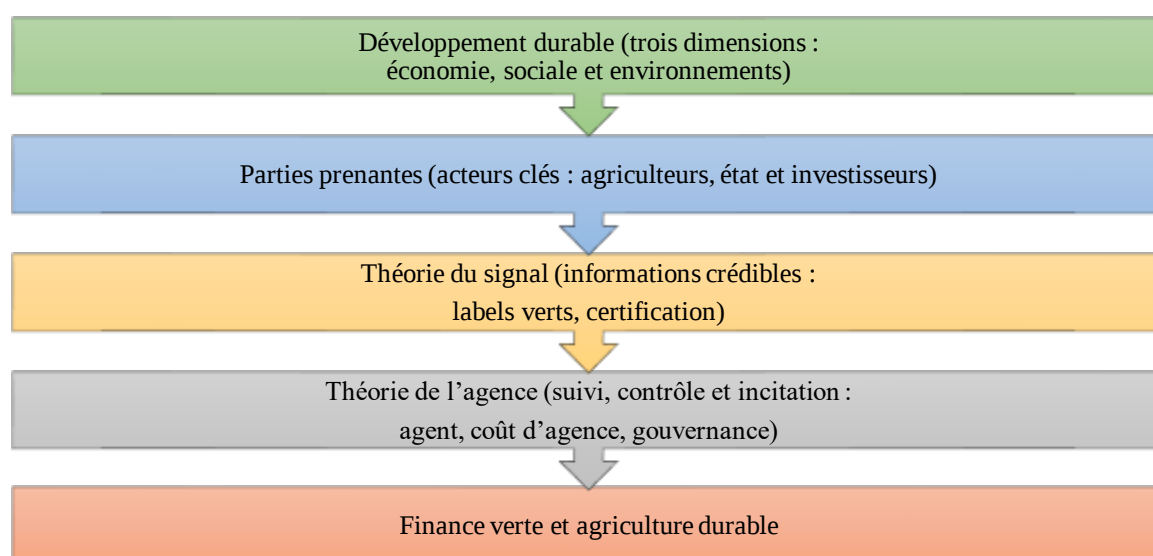
Les prémices de la théorie de l'agence remontent aux réflexions d'Adam Smith en 1776, qui constataient que les dirigeants, gérant « l'argent d'autrui », n'exerçaient pas le même niveau de

diligence comparable à celui mobilisé dans la gestion de leurs propres ressources. Cette réflexion a fait l'objet d'une formalisation théorique au XX^e siècle par Jensen et Meckling dans l'article fondateur *Theory of the Firm: Managerial Behavior, Agency Costs, and Ownership Structure* (1976).

Cette théorie se définit comme un contrat par lequel un ou plusieurs principaux délèguent à un agent la réalisation d'une tâche en leur nom, impliquant la délégation d'un pouvoir décisionnel. Cette relation suppose un déséquilibre structurel, parce que les intérêts de l'agent et du principal peuvent s'écarter, donnant lieu à des comportements opportunistes et à des coûts d'agence.

Dans le cadre de la finance verte, cette théorie constitue un instrument pour analyser entre investisseurs et entreprises : les premiers exigent que les seconds utilisent les fonds verts pour des projets réellement durables. Et concernant le secteur agricole, cela se concrétise par l'instauration de mécanismes de gouvernance tels que les audits, le reporting et les indicateurs ESG, ayant pour objectif de réduire les comportements opportunistes des bénéficiaires de financements verts. Toutefois, certains auteurs (Tirole, 2001) soulignent que les coûts de surveillance et de contrôle peuvent réduire l'efficacité de ces dispositifs.

Schéma 1 : Analyse des fondements théoriques de la finance verte dans le secteur agricole



Source : élaboré par les auteurs.

2.2. Les opportunités offertes par la finance verte pour une transition agricole durable au Maroc

Pour assurer une agriculture pérenne et durable, il ne suffit pas uniquement de préserver l'environnement, mais également de stimuler et de mobiliser des ressources financières destinées à des projets durables et innovants. Dans cette perspective, les mécanismes financiers et les instruments de la finance verte assurent une contribution majeure en facilitant l'accès des agriculteurs à des solutions de financement adéquats, tout en intégrant les dimensions environnementales et sociales. Il est donc pertinent de présenter un aperçu des principaux outils disponibles et de leur contribution au financement d'une agriculture durable.

• Les principaux instruments de la finance verte facilitant l'accès au financement

En vue d'améliorer l'accès au financement, les obligations vertes se présentent comme un mécanisme privilégié pour financer des projets agricoles durables et respectueux de l'environnement. En effet, les obligations sont des titres de créance émis par des gouvernements, des entreprises ou des institutions financières dans l'objectif sont le financement des projets conformes aux exigences strictes de la durabilité (projets verts). Dans

le domaine agricole, ces obligations constituent un outil de financement de projets comme l'irrigation durable, la gestion des sols ou encore l'intégration des énergies renouvelables dans les exploitations agricoles. À titre d'exemple, en 2022, la Banque Centrale Populaire (BCP)³ du Maroc a lancé sa première émission d'obligations vertes en devise étrangère sur le marché marocain (Bencheikh, 2021 ; El Amrani & Nasser, 2020), grâce au financement de Proparco, filiale de l'Agence Française de Développement, en vue de soutenir des projets d'énergie renouvelable à impact environnemental limité. Cette opération, certifiée selon les standards internationaux des Green Bonds, souligne l'intégration graduelle des instruments financiers verts dans le tissu économique national.

Dans le secteur agricole, les obligations vertes engendrent des retombées directes en permettant le financement à grande échelle de projets structurants, notamment l'optimisation des systèmes d'irrigation, le développement d'infrastructures hydrauliques durables et l'intégration des énergies renouvelables au sein des exploitations agricoles. Indirectement, elles contribuent à accroître l'attractivité du secteur agricole marocain sur les marchés financiers, améliorent son alignement avec les cadres ESG internationaux et facilitent son intégration dans des chaînes de valeur export structurées autour de critères environnementaux. Par conséquent, ces mécanismes participent à une transformation structurelle du modèle agricole vers une trajectoire durable, tout en renforçant la solidité et la crédibilité financière du secteur.

Un autre mécanisme important est le prêt vert, constitue un produit bancaire destiné à financer des projets à forte valeur environnementale. Ces prêts sont généralement octroyés à des conditions préférentielles si les projets financés répondent à des critères environnementaux bien précis tels que : l'optimisation des pratiques agricoles, le renforcement de l'efficacité énergétique et de la gestion des ressources hydriques, ainsi que la promotion des formes de mobilité durable.

Concernant le cas du Maroc, le Crédit Agricole propose des prêts verts pour financer, entre autres, l'installation de systèmes d'irrigation goutte-à-goutte, favorisant une gestion plus rationnelle de l'eau dans les zones agricoles, notamment où le stress hydrique est bien accentué. Les instruments de finance verte, tels que les obligations et prêts verts, représentent une opportunité stratégique pour le secteur agricole marocain. Ils stimulent la résilience du secteur, contribuent à la modernisation des exploitations agricoles et encouragent l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement. Par ailleurs, en valorisant les progrès accomplis pour promouvoir la durabilité, ces instruments favorisent le renforcement de la compétitivité des acteurs agricoles sur les marchés internes et externes, facilitant ainsi une insertion plus efficace dans les chaînes de valeur mondiales.

Les prêts verts génèrent des retombées directes au niveau des exploitations via des investissements économes en eau, des solutions énergétiques durables et des pratiques agricoles durables. Indirectement, ils contribuent à accroître la productivité des exploitations, à réduire leurs charges et à consolider leur résilience face aux incertitudes climatiques. En facilitant le financement des investissements durables, ces prêts représentent un instrument opérationnel pour la modernisation des exploitations et la promotion d'une agriculture écologiquement responsable au Maroc.

L'impact de ces instruments peut être analysé à travers quatre axes principaux, illustrant leur rôle dans la transition agricole durable au Maroc. S'agissant de l'amélioration de l'accès au financement, ils facilitent l'accès aux ressources financières pour les exploitants agricoles, notamment pour les projets structurés ou les exploitations de taille moyenne à grande, ce qui permet de mettre en œuvre des pratiques durables.

Concernant le renforcement de la résilience climatique, le financement d'infrastructures telles que l'irrigation goutte-à-goutte, le stockage d'eau et l'intégration des énergies renouvelables

³ La BCP facilite l'accès à des crédits verts ainsi que des programmes de soutien aux jeunes agriculteurs.

aide à atténuer la vulnérabilité des exploitations face aux aléas climatiques.

Pour ce qui est de la compétitivité internationale, ces instruments permettent aux producteurs de répondre aux exigences internationales et d'obtenir des labels durables, ce qui soutient l'exportation à l'étranger et renforce la position concurrentielle du secteur agricole marocain.

Relativement à la diffusion technologique : Ces mécanismes facilitent l'intégration de technologies innovantes, telles que l'agriculture de précision et les drones pour le suivi des cultures, ce qui améliore les rendements et minimise l'empreinte environnementale.

D'un point de vue analytique, ces instruments contribuent également à réduire l'asymétrie d'information entre financeurs et agriculteurs en définissant des critères environnementaux clairs. Ils constituent un indicateur de l'engagement durable des projets financés, tout en limitant les risques d'opportunisme et de greenwashing. En facilitant l'investissement vert, ces mécanismes consolident non seulement la durabilité environnementale du secteur agricole marocain, mais aussi sa capacité d'adaptation et sa compétitivité à moyen et long terme. Toutefois, l'efficacité concrète de ces instruments repose sur la qualité des certifications, la robustesse des critères ESG et les capacités techniques des institutions financières et des agriculteurs.

• Les principales initiatives et le renforcement de la compétitivité internationale

Les marchés de crédits carbone apparaissent comme un mécanisme novateur au service de la finance verte. En offrant aux entreprises d'acheter ou de vendre des droits d'émission de gaz à effet de serre, ce dispositif contribue à la compensation des émissions CO₂ et stimule la transition vers des pratiques agricoles durables. À part son rôle environnemental, ces dispositifs permettent aux exploitations agricoles marocaines une possibilité de valorisation de leurs démarches durables, consolidant leur crédibilité et leur performance sur les marchés internationaux.

Cependant, les crédits carbone font l'objet d'une validation par des organismes indépendants afin d'assurer leur contribution effective à la diminution des émissions de gaz à effet de serre, ce qui apporte une reconnaissance officielle aux démarches environnementales mises en œuvre. L'exemple marocain le plus marquant est celui du marché volontaire du carbone qui a été lancé grâce à un partenariat stratégique entre la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) et Casablanca Finance City Authority (CFCA). Ce marché régional du carbone, en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris, vise une réduction des émissions de 45,5 % à l'horizon 2030 (dont 18,3 % de manière inconditionnelle). Il a aussi comme rôle de soutenir les investissements dans les technologies propres, renforce la compétitivité des exportations marocaines face aux exigences internationales, notamment le mécanisme d'ajustement carbone de l'Union Européenne, et accompagne la transition écologique du pays.

En outre, les certificats verts jouent un rôle déterminant, offrant aux producteurs agricoles d'accéder de manière avantageuse aux marchés internationaux. Ces titres, destinés aux producteurs investissant dans des énergies renouvelables comme le solaire ou l'éolien, sont généralement soutenus par des normes ou labels reconnus au niveau international. Ils donnent la possibilité aux producteurs engagés dans des pratiques respectueuses de l'environnement de bénéficier d'un avantage concurrentiel et de répondre aux attentes croissantes des importateurs et consommateurs sensibles au développement durable.

Nous citons dans ce contexte, l'émblématique projet Noor (Ouarzazate Maroc) qui illustre cette approche : la centrale solaire reçoit des certificats verts échangeables sur le marché, ce qui encourage la poursuite d'investissements durables dans le secteur énergétique agricole.

Enfin, les placements et obligations vertes constituent un avantage de concilier rentabilité économique et impact durable, en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Ces instruments sont évalués selon des critères environnementaux alignés sur des normes

internationales, telles que celles de l'Accord de Paris. À titre d'illustration, l'émission d'obligations vertes par la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) en 2020 a contribué à mobiliser de capitaux destinés au financement des infrastructures durables, encourager l'usage d'énergies propres, diminuer les effets négatifs sur l'environnement et promouvoir une gestion efficace des ressources naturelles. Par ailleurs, ces financements participent d'une manière indirecte au développement agricole durable et contribuent à renforcer la compétitivité des produits marocains sur les marchés internationaux, en promouvant les pratiques durables et respectueuses de l'environnement et conformes aux normes internationales.

3. Contraintes et perspectives de la finance verte dans le secteur agricole marocain

La mobilisation des financements verts reste limitée en raison de la combinaison de divers facteurs contraignants. Même les opportunités offertes par ces financements demeurent restreintes. Il est donc essentiel de comprendre ces contraintes afin d'identifier les leviers permettant de renforcer l'efficacité et l'impact de la finance verte, tout en favorisant une transition agricole durable et résiliente face aux défis environnementaux et socio-économiques.

3.1. Contraintes au développement de la finance verte dans l'agriculture marocaine

Le secteur agricole marocain est confronté à de multiples entraves et doit relever divers défis pour la mise en place de la finance verte. L'analyse met en exergue cinq catégories structurantes des obstacles entravant le développement de la finance verte dans l'agriculture marocaine. Elles sont regroupées comme suit : informationnelles, financières, technologiques, climatiques et institutionnelles.

- Contraintes informationnelles : ces contraintes constituent un frein majeur dans le cadre de la mise en place des mécanismes de financement durable, en raison notamment de l'insuffisance des programmes de sensibilisation et de formation des acteurs agricoles sur les mécanismes de la finance verte qui représente un frein majeur. Une grande partie **des agriculteurs, notamment les petits exploitants, souffrent d'un déficit de** connaissance en matière de finance verte et d'agriculture durable, ce qui constitue un obstacle pour renforcer les capacités à adopter des pratiques agricoles durables et à bénéficier des avantages financiers liés à l'environnement. Sur le plan théorique, cette situation s'articule selon les principes de la théorie du signal, ou les acteurs qui possèdent des informations privées doivent fournir des signaux crédibles afin de réduire le niveau d'incertitude des financeurs. Dans le cas de manque de formation adéquate et de maîtrise des outils techniques et financières, les agriculteurs rencontrent des obstacles pour démontrer leur compétence de gestion et la solidité de leurs projets, ce qui fragilise leur crédibilité perçue.
- Contraintes financières : ces contraintes représentent un frein majeur au développement de projets agricoles durables, via l'accès limité aux financements verts, notamment pour les petites exploitations agricoles. Les critères d'éligibilité des financements verts sont généralement stricts et prévus pour des projets de grande envergure. Également, les capacités financières limitées des petits agriculteurs les empêchent de mobiliser les ressources nécessaires pour mettre en place des pratiques innovantes et durables. Cette situation crée un écart important entre l'offre et la demande en matière de financement vert. D'un point de vue théorique, ces contraintes peuvent être analysées via la théorie de l'agence : l'asymétrie d'information entre les agriculteurs (agents) et les institutions financières (principaux) accroît le niveau de risque perçu par les financeurs, ce qui entraîne des critères de financement plus strict et une évaluation des projets.
- Contraintes technologiques : ces contraintes constituent un frein majeur à l'adoption de

pratiques agricoles innovantes et durables. Elles se traduisent par une carence en infrastructures et en technologies appropriées. La modernisation agricole au Maroc est freinée par un déficit en équipement et infrastructures modernes. Par ailleurs, l'adoption de technologies écologiques, telles que l'irrigation intelligente ou les énergies renouvelables, demeure insuffisante, freinant ainsi la transition vers une agriculture durable. D'un point de vue théorique, cette contrainte peut être examinée à travers la théorie des parties prenantes. La diffusion efficace des technologies implique une synergie étroite entre les acteurs du système agricole, tels que les institutions publiques, les entreprises privées, et les agriculteurs. L'absence de synergie ou de dialogue structuré peut entraver l'adoption des innovations, diminuer la performance des projets et limiter les bénéfices collectifs.

- Contraintes climatiques : les contraintes liées au changement climatique s'érigent en obstacles supplémentaires. En raison de sa forte dépendance aux ressources naturelles, les changements climatiques ont impacté d'une manière vulnérable l'agriculture marocaine, tels que la sécheresse, les inondations ou la désertification. Ces aléas augmentent le niveau de risque pour les prêteurs et les investisseurs, réduisant ainsi leur besoin à soutenir les projets agricoles verts. Par ailleurs, les mécanismes d'assurance climatique adaptés à ce contexte spécifique restent largement insuffisants. D'un point de vue théorique, l'analyse de cette contrainte peut être interprétée à travers le prisme du développement durable, particulièrement en ce qui concerne ses dimensions systémiques. Le changement climatique impacte l'ensemble des composantes du système agricole (sols, eau, biodiversité et acteurs économiques) montrant la pertinence d'approches systématiques pour soutenir la résilience et consolider la performance globale du secteur.
- Contraintes institutionnelles : ces contraintes constituent un obstacle majeur au développement durable du secteur agricole. Elles se traduisent par les dysfonctionnements des mécanismes institutionnels et réglementaires qui exacerbent davantage la situation. Le secteur manque de politiques publiques suffisamment incitatives pour attirer des investissements dans des initiatives agricoles durables. De plus, l'absence d'une coordination efficace entre les acteurs publics, privés et associatifs entraîne des lacunes dans les mécanismes de financement, limitant ainsi la mise en place de solutions cohérentes pour répondre aux besoins spécifiques du secteur agricole. D'un point de vue théorique, l'analyse de ces contraintes peut se faire à la lumière de la théorie des parties prenantes et de la théorie de l'agence. Selon la théorie des parties prenantes, le rôle des institutions est déterminant pour harmoniser les interactions entre divers acteurs du système agricole afin de garantir la convergence des intérêts et la mise en œuvre cohérente des politiques. Par ailleurs, la théorie de l'agence suggère que l'absence d'un cadre réglementaire performant accroît les coûts d'agence et les risques associés aux contrats, ce qui complique les interactions entre financeurs et agriculteurs et entravant l'adoption de pratiques agricoles.

En définitive, une solution pérenne à ces problèmes exige une approche multidimensionnelle intégrée impliquant des actions de sensibilisation et de formation, la création d'instruments financiers adaptés aux besoins spécifiques du secteur agricole, ainsi qu'un renforcement des capacités institutionnelles pour faciliter l'accès des agriculteurs aux outils de la finance verte.

3.2. Perspectives et recommandations

Les recommandations présentées ci-dessus sont directement liées aux contraintes identifiées précédemment. Chaque levier présenté apporte une réponse ciblée aux obstacles structurels, financiers, technologiques et institutionnels qui freinent le développement de la finance verte, notamment pour les petites exploitations agricoles.

Pour surmonter les obstacles liés à la finance verte dans le secteur agricole marocain, plusieurs leviers peuvent être mobilisés.

Le plus fondamental est la consolidation et la concrétisation des politiques publiques en faveur de la finance verte agricole. Il est impératif de mettre en œuvre un cadre réglementaire clair et incitatif pour encourager les banques et les institutions financières et les investisseurs à financer des projets agricoles globales. L'intégration de la finance verte dans des stratégies agricoles nationales, telles que Génération Green 2020-2030, pour fournir une base structurelle solide. Cela englobe également des avantages fiscaux et des subventions dédiées aux initiatives alignées sur les objectifs de durabilité.

Ce dispositif permet de corriger les lacunes institutionnelles et réglementaires identifiées, en consolidant le cadre légal et en renforçant la coordination entre acteurs.

Un autre levier réside dans la mise en place des mécanismes financiers innovants et accessibles. Les produits financiers tels que les crédits carbone, les assurances climatiques et les fonds dédiés à l'agriculture verte sont des outils stratégiques pour promouvoir la finance verte. D'autre part, la mise en place des banques ou des fonds publics axés sur l'écologie pourrait améliorer l'accès au crédit pour les petits exploitants et les coopératives, leur permettant d'intégrer des solutions technologiques respectueuses de l'environnement.

Ces mécanismes visent à lever les obstacles entravant l'accès limité aux financements verts, en facilitant l'inclusion des petites exploitations et en atténuant le risque perçu par les financeurs. En outre, le transfert d'innovation et l'appui technologique sont des éléments moteurs et contribuent également de manière significative. Des outils technologiques avancés, comme les énergies renouvelables, l'irrigation goutte-à-goutte ou l'agriculture de précision peuvent améliorer l'efficacité et la résilience des pratiques agricoles. Le gouvernement et les partenaires internationaux peuvent contribuer au transfert de ces technologies, en assurant qu'elles soient adaptées au contexte local. De plus, des incitations pour adopter des équipements agricoles verts pourraient accélérer leur diffusion.

Ce levier répond à la carence en infrastructures et technologies, en renforçant la productivité, la résilience et la généralisation de pratiques agricoles durables.

Le renforcement des capacités des agriculteurs représente un levier primordial pour assurer la réussite de la finance verte. Des campagnes de sensibilisation, de formation ciblée peuvent aider les agriculteurs à connaître les avantages des pratiques durables et à répondre aux exigences de financement vert. Ainsi, un appui technique adapté, notamment pour les agriculteurs, peut appuyer leur progression vers des systèmes agricoles durables et résilients aux aléas climatiques.

Cette recommandation vise l'insuffisance des programmes de formation et de sensibilisation, en valorisant les capacités des exploitants pour mettre en place des projets rentables et pérennes. Enfin, la promotion de partenariats public-privé (PPP) et l'utilisation d'outils numériques peuvent stimuler la performance de la finance verte. Les PPP peuvent activer des leviers de financement et des moyens techniques pour soutenir une meilleure coordination entre les acteurs publics, privés et associatifs. Parallèlement, les plateformes numériques peuvent améliorer la disponibilité des informations sur les financements verts et sur les technologies adaptées. Ces dispositifs offrent aussi bien la possibilité d'associer les agriculteurs avec les institutions financières et les experts techniques.

Ce dispositif répond aux obstacles institutionnels tout en soutenant le transfert technologique, la coordination et la mise en œuvre efficace des programmes de finance verte.

Autrement dit, une combinaison de politiques publiques fortes, d'innovations financières, de transferts technologiques, de renforcement des capacités et de partenariats contribue à favoriser une intégration et une application fructueuse de la finance verte dans le secteur agricole marocain. Ces leviers doivent prendre l'initiative d'agir de façon organisée pour assurer une transition vers un modèle agricole plus durable et résilient.

À l'instar d'autres pays émergents d'Afrique du Nord, comme la Tunisie ou l'Égypte, le Maroc se caractérise par une intégration graduelle des instruments financiers verts dans le secteur agricole, à travers des émissions d'obligations vertes certifiées ainsi que des financements verts proposés par les banques. Cependant, l'accès demeure largement concentré au profit des grandes exploitations, ce qui souligne la nécessité d'élargir l'accès aux petites exploitations et de favoriser la diffusion des nouvelles technologies. Cette situation met en évidence à la fois les particularités nationales en matière de finance verte agricole et les défis à relever pour accroître la performance de ces instruments dans l'ensemble du secteur.

4. Conclusion

En vue d'établir un modèle agricole marocain résilient, durable et économiquement viable, la finance verte constitue un levier stratégique indispensable. Elle contribue à faciliter l'accès au capital, renforcer la modernisation des exploitants agricoles et encourage l'adoption de pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement. Les instruments financiers tels que les obligations vertes, les prêts verts, octroyés par les banques ou les institutions financières (CDG, Proparco), participent à la valorisation des initiatives des acteurs agricoles tout en consolidant leur compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux. Cependant, le secteur reste confronté à des défis persistants liés aux changements climatiques, à la pénurie d'eau et à une augmentation démographique remarquables, l'agriculture marocaine est obligée d'évoluer et progresser pour respecter le cadre écologique tout en maintenant sa contribution essentielle à l'économie et à la sécurité alimentaire.

Cependant, cette transition ne peut se faire sans relever plusieurs défis importants. Parmi eux, l'insuffisance de sensibilisation et le mode de financement vert qui est limité pour les petits exploitants, les infrastructures qui ne répondent pas aux exigences actuelles et même les technologies adaptées, ajoutant à cela les lacunes institutionnelles et réglementaires. L'ensemble de ces problèmes entravent la mise en application de mécanismes de financement durables et limitent leur impact sur le terrain.

Pour y remédier, le Maroc dispose de leviers solides : la mise en place de cadres réglementaires incitatifs, le développement de mécanismes financiers innovants et accessibles, l'intégration des nouvelles technologies agricoles, et le renforcement des capacités des agriculteurs. Par ailleurs, la promotion de partenariats public-privé, combinée à une digitalisation accrue des processus, peut jouer un rôle clé pour faciliter l'accès aux financements verts et leur adoption à grande échelle.

Dans cette perspective, une démarche collective entre les acteurs publics, privés et associatifs est nécessaire pour exploiter pleinement le potentiel de la finance verte. Alors, le Maroc peut transformer son secteur en un levier de développement résilient et durable, et c'est grâce à une mobilisation des ressources et une mise en œuvre des politiques et initiatives est coordonnée, tout en renforçant sa résilience face aux défis environnementaux et climatiques.

De même, la finance verte, loin d'être un concept simple, devient une condition sine qua non pour un modèle agricole marocain, innovant, inclusif et aligné sur les Objectifs de Développement Durable (ODD). Elle offre une opportunité unique de concilier performance économique, préservation des ressources naturelles et équité sociale, pour un avenir durable et prospère.

En guise de conclusion, la finance verte constitue un levier stratégique importante, apte à attirer des financements, de valoriser les efforts des agriculteurs, de soutenir la compétitivité du secteur et de soutenir la transformation écologique du pays. Son renforcement constitue un levier clé pour établir un modèle agricole résilient et pérenne, conforme aux défis environnementaux et économiques, renforçant la place du Maroc dans une économie verte dynamique.

Au-delà de ces atouts mentionnés, le potentiel de la finance verte reste largement extensible par la progression de nouveaux instruments financiers adaptés aux réalités locales, par l'adoption

des nouvelles technologies innovantes et l'harmonisation avec les standards internationaux. Cette dynamique contribue à l'émergence des perspectives favorables, permettant au Maroc non seulement de renforcer sa position sur les marchés internationaux, mais aussi de devenir un leader de l'agriculture durable et résiliente, en ouvrant la voie à de nouvelles initiatives de recherche et d'innovation dans le domaine agricole et de la finance verte.

Ces actions constituent le socle d'un modèle agricole compétitif et pérenne, apte à relever les défis environnementaux, économiques et sociaux du Maroc et de promouvoir la transition vers un modèle économique durable et résilient.

Références :

- (1). Akasbi N. (2014), « Les investissements verts dans l'agriculture au Maroc », IFRI, 62p.
- (2). Bennis.L. (2023) « La finance verte au Maroc : enjeux et perspectives à l'ère du changement climatique », Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 4 : Numéro 4 » pp : 29 – 61.
- (3). Bouatou, Mohamed. 2022. « Aperçu national sur la finance durable au Maroc ».
- (4). Bouchta Aloui, Salim El Alaoui. La finance verte au Maroc : défis et perspectives du prêt écologique au secours du développement durable. International Journal of Economic Studies and Management (IJESM), A paraître, 4 (4), <https://www.woas-journals.com/index.php/ijesm/article/view/938>.
- (5). Boulkhir L., Atitaou A. & Jorji S.E. (2025). Innovation technologique verte et durabilité économique des coopératives agricoles au Maroc : Analyse du rôle modérateur de la finance verte dans un contexte de transition énergétique –Cas de la province de Kelaa des Sraghna-. ESI Preprints. <https://doi.org/10.19044/esipreprint.4.2025.p397>
- (6). Caisse de Dépôt et de Garantie, Marché volontaire du carbone : La Caisse de Dépôt et de Gestion et Casablanca Finance City Authority scellent un partenariat stratégique, le 24 septembre 2024.
- (7). Guide sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises et le reporting ESG/ bourse de Casablanca et l'AMMC, Document soumis à consultation-Mai-Juin 2017.
- (8). HABBANI Souad et LASFAR Soufyane. La littérature en finance verte, une piste prometteuse dans la lutte contre les changements climatiques au Maroc. International Journal of Strategic Management and Economic studies (IJSMES) ISSN: 2791-299X. Volume 2 Issue 1.
- (9). HCP. 2021. « Rapport sur les Objectifs de Développement Durable 2021 : Les 18 prochains mois seront déterminants pour inverser les impacts de la pandémie | Les Nations Unies au Maroc ». 2021.
- (10). Intissar FENNASSI ADDOULI & Aymane QODAD (2024). Financement Agricole : Catalyseur de Durabilité, Défis à Surmonter et Opportunités pour l'Avenir du Secteur Agricole, Dossiers de Recherches en Economie et Gestion : Dossier 12, N° 1.
- (11). Jihane Mariame EL BATMI/ Redouane AZAHRI (2024). Les instruments de la finance verte au Maroc : un engagement continu. Journal of Integrated Studies In Economics, Law, Technical Sciences & Communication. Vol1. N°1.
- (12). Nakhcha, M., & TLATY, M. (2023). La finance durable et les investissements socialement responsables au Maroc : défis et opportunités. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 4(6-1), 208-222.
- (13). Page (2022), La Transition du Maroc vers une Economie Verte : Etat des Lieux et Inventaire.
- (14). Partenariat Banque Africaine de développement - Fonds pour l'environnement mondial, 2019, Promouvoir une meilleure gestion des ressources naturelles et intégration de changement climatique pour un développement durable en Afrique, 8 pages.

- https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/BAD-FEM-brochure_2019.pdf, consulté le 01/12/2024.
- (15). Tamwilcom (Ex Caisse centrale de garantie), Guide des programmes de financement et d'appui pour les entreprises marocaines, (2021), Décarbonation et économie verte http://www.ccg.ma/fr/index.php?option=com_content&view=article&id=16&catid=4&Itemid=4, consulté le, 09/12/2024.
- (16). Zenasni M. (2019) « La finance verte levier d'impulsion de la croissance verte Cas du Maroc » Revue Internationale des Sciences de Gestion « Numéro 5 : Octobre 2019 / Volume 2 : numéro 4 » p : 306 – 326.